

# L'action internationale du Québec

*Expression et recherche de «compétence»*

par Louis Sabourin

La victoire du Parti québécois aux élections du 15 novembre 1976 ainsi que les nombreuses réactions que cet événement historique a suscitées au pays et à l'étranger ont mis en lumière une fois de plus le caractère spécifique du Québec et l'importance grandissante de son action internationale. En effet, il convient d'analyser non seulement l'essence et les expressions de cette action internationale mais aussi d'en évaluer la signification profonde et de dégager les stratégies qui la sous-tendent et l'animent.

Essentiellement, l'action internationale québécoise constitue une expression et une recherche d'une compétence plus vaste en vue d'affirmer l'identité du Québec et de favoriser son développement et celui des autres par le truchement d'échanges mutuellement avantageux avec certains peuples, États, institutions publiques et privées, avec lesquels les Québécois veulent établir des contacts de toutes sortes.

Au-delà des événements, faits et gestes qui, surtout depuis le début de la Révolution tranquille en 1960, ont cristallisé une certaine démarche québécoise sur la scène mondiale, deux stratégies se sont progressivement implantées souvent plus à la suite de comportements et de réactions spontanés qu'à partir de desseins préétablis de longue date. Ces deux conceptions — mise en valeur des *compétences humaines* par un usage élargi mais concerté des institutions et des ressources québécoises et fédérales par opposition à une *compétence étatique* strictement québécoise au niveau des rapports internationaux — se sont développées au point de devenir à la fois le fondement et l'objectif de deux écoles de pensée. Il est inévitable que celles-ci continuent de s'affronter tant et aussi longtemps que le Québec demeurera une entité dans la fédération canadienne. En un mot, Ottawa continuera à plaider en faveur d'une participation des compétences québécoises à la vie internationale dans le respect de la personnalité inter-

nationale du Canada alors que le Gouvernement de René Lévesque s'efforcera, par le truchement de ses activités internationales, à confirmer sa compétence propre.

## Phénomène légitime et souhaitable

Si l'on tente d'envisager les activités internationales québécoises dans une optique globale, on ne peut qu'en arriver à la conclusion qu'elles représentaient et représentent toujours un phénomène normal, légitime et souhaitable. Les erreurs de procédure et les excès de langage ne doivent pas faire oublier que les intérêts profonds et à long terme de toutes les parties en présence y ont été avantageusement promus. En fait, toute société démocratique qui veut progresser dans le monde actuel — particulièrement si elle se sent assaillie dans sa culture — ne peut plus comme autrefois se replier sur elle-même. A l'époque des sociétés closes, le repliement sur soi pouvait constituer une «défense positive», mais à l'ère de la société post-industrielle et du déclin de la natalité, un tel processus équivaldrait à un véritable dépérissement qu'aucun francophone, quelle que soit son allégeance politique ou idéologique, ne peut sérieusement envisager. Dans de telles circonstances, une multiplication des échanges internationaux devient non seulement désirable mais nécessaire dans tous les secteurs, depuis les affaires économiques jusqu'aux échanges technologiques et culturels en passant par le sport, la télévision et la «coopération pour le développement». Ainsi on ne peut plus prétendre à l'excellence en conditionnement physique, en gestion industrielle, production alimentaire ou en musique en ignorant ce qui se passe à l'étranger. C'est le cas de presque tous les secteurs d'activités. Il importe maintenant de développer de plus en plus de compétences, non seule-

---

*M. le professeur Louis Sabourin est directeur de l'Institut de Coopération internationale de l'Université d'Ottawa.  
L'article ci-contre n'engage que l'auteur.*